

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 43

Artikel: Pourquoi le sucre scié sucre moins que le sucre cassé
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196514>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mes, même, toutes à la passion du moment, préférèrent à un bijou une bicyclette.

» Le commerce des chevaux devait être, naturellement, un des plus évroutés. Et en effet, maquignons et éleveurs, déjà fort atteints par la bicyclette, déclarent que l'automobile achève aujourd'hui de les ruiner. Ils renoncent au métier. Un journal prétend même qu'on voit déjà de grand troupeaux de chevaux errer sur les collines de l'Etat de Washington sans que leurs propriétaires en prennent soin. Quelques-uns de ceux-ci en ont transporté un grand nombre à Tacoma pour s'en défaire, et les prix ont été si faibles qu'à peine ont-ils payé le transport, les chevaux s'étant vendus de 3 à 16 dollars pièce.

» On estime qu'il y a dans le Washington oriental 10,000 chevaux dont les propriétaires ne veulent pas, dont ils aimeraient mieux être débarrassés, car les chevaux mangent l'herbe et il ne reste rien pour le bétail et les moutons.

» Voilà votre œuvre, Mesdames et Messieurs les bicyclistes. »

Saint-Gingolph.

Nous lisons dans le *Valais romand* ces intéressantes notes sur nos vis-à-vis valaisans-savoyards :

« Quelques-uns nous diront que St-Gingolph n'est pas l'unique bourgade placée à cheval sur une frontière. Cela peut être vrai, mais ce qui est bien spécial à St-Gingolph et lui donne un agrément introuvable ailleurs, c'est qu'aucune distinction n'y est faite entre les deux parties de la population. La vie y est doublement nationale au même titre pour ceux nés au couchant de la Morgé que pour ceux nés au levant. Tout ce qui peut être commun aux deux fractions du village l'est demeuré depuis plus de trois siècles. Sans doute, au point de vue administratif, chaque nation doit y avoir ses rouages, mais, en revanche, les biens bourgeoisiaux y sont demeurés indivis. Comme on le sait, en France, tout le territoire est nationalisé, mais il a été fait à Saint-Gingolph une sorte d'exception qu'aucune autre commune française ne paraît soupçonner. Les forêts communales du moyen-âge sont restées propriété collective, même après la conquête par le Valais de la moitié du territoire, et ces biens communaux, où qu'ils soient situés, bénéficient d'une neutralisation spéciale.

Pour ce qui touche au culte, les deux St-Gingolph forment, sous la juridiction de l'évêque d'Annecy, une seule et même paroisse, dont l'église est située sur la terre française, où Suisses et Français vont d'ailleurs pêle-mêle chercher le dernier repos dans l'unique cimetière. Chaque nationalité à ses écoles primaires, mais le Suisse a droit d'envoyer ses enfants à l'école « en France », comme le Français les siens « en Suisse », avec cette différence toutefois que le budget des écoles étant là centralisé, les écoles valaisannes perçoivent une modeste finance, formalité inconnue sur le territoire français.

Le service postal y est double aussi, mais les citoyens du Village franco-suisse bénéficient simultanément des tarifs français ou suisses. La lettre arrivant de Paris affranchie au tarif intérieur de la France, sera, sans surtaxe, délivrée au Suisse par le facteur français, comme la lettre affranchie à dix centimes venant de Poliez-Pittet ou du Landeron sera remise au Français par le facteur suisse.

Cette combinaison offre un double privilège à la jeunesse féminine du Village franco-suisse, laquelle, non moins rusée ni moins perplexe en matière amoureuse que celle d'autres lieux, pourra à la fois correspondre dans les prix doux avec le voisin à culotte passe-poiteuse qui soupire à la caserne de la Pontaise, et avec l'autre voisin à culotte rouge, suant sous le soleil de l'Algérie, de Madagascar ou du Dahomey. »

Les dangers du guillon. — Un aubergiste des environs de Lausanne avait dégusté, dès le bon matin, dans une cave de Cully. Le vin était excellent et le guillon avait joué beaucoup trop longtemps. Il était midi. En sortant de la cave, notre homme n'y voyait goutte; tout tournait : « Quelle heure est-il ?... Quel temps

fait-il ? » C'est autant de questions qu'il s'adresse inutilement.

Au même instant, sort d'une cave, en face, un marchand de vins de Genève, qui n'avait pas moins dégusté.

L'aubergiste, qui voulait cependant savoir à quoi s'en tenir, l'aborde en disant :

— Pardon, m'sieu, p... p... pourriez-vous me dire si c'est le soleil ou la lune qu'il fait maintenant ?

— Désolé, l'ami, mais je ne p... puis vous renseigner, je ne suis pas de la localité, répond le Genevois.

L'âge de ma femme.

Ma femme me défend de dire son âge, mais, chers lecteurs, vous le trouverez facilement en tenant bien compte des renseignements que je vais vous donner.

Il y a dix ans que nous sommes mariés. Si notre union avait eu lieu une année plus tôt, mon âge se serait trouvé alors exactement le double de celui de ma femme. A l'époque de notre mariage, nous avions dans notre propriété un champ dont la longueur, mesurée en mètres, donnait précisément le chiffre de mon âge d'alors, et la largeur, celui de l'âge de ma femme.

Pour maintenir cette particularité, nous avons dû, naturellement, agrandir notre champ, toutes les années, d'un mètre dans sa longueur et d'un mètre dans sa largeur. Or, il se trouve aujourd'hui que la surface de ce champ est exactement le double de celle qu'il avait le jour de notre mariage.

Maintenant, cherchez, avec cela, l'âge actuel de ma femme et le mien.

Pourquoi le sucre scié sucre moins que le sucre cassé. — Le *Praticien* vient de confirmer cette affirmation des ménagères. Voici comment il explique que le sucre scié et la poudre provenant du sciage sucent peu :

« Le sciage qui s'opère à une très grande vitesse cause un échauffement de la surface des morceaux de sucre et de la sciure, échauffement qui transforme une partie du sucre en glucose; or, celle-ci, une fois et demie moins soluble à froid que le sucre proprement dit, sucre trois fois moins que lui. »

Le schah de Perse et les asperges.

Lors de son dernier voyage à Londres, le feu schah de Perse assista à un dîner de cérémonie donné par le prince de Galles. On servit des asperges. Le schah, qui sans doute n'avait jamais goûté au précieux légume, prit la première asperge, en avala la moitié avec une visible satisfaction et jeta délibérément l'autre moitié derrière lui.

Ce geste inattendu déconcerta quelque peu les convives. Mais le prince de Galles voulant éviter que son hôte pût croire un seul instant avoir fait une chose contraire à l'étiquette, s'empressa à son tour de lancer sur le parquet ses bouts d'asperges. Comme de juste, tous les assistants firent de même, de sorte qu'au bout de quelques minutes les tapis de l'héritier du trône d'Angleterre furent jonchés de résidus d'asperges.

Le peuple qui écrit le moins de lettres est... la France. On compte 19 lettres par habitant, alors que l'Angleterre en a 47, la Suisse et les Etats-Unis, 30; l'Allemagne, 22.

Boutades.

— Moi, disait l'autre jour un Lausannois, aux premiers jours de mon mariage j'idolâtrai ma femme. L'aurore me surprit à genoux, la nuit vint et j'étais à genoux encore. C'était une adoration perpétuelle, un délire incessant, un bonheur inexprimable. Je l'entourais de caresses, je l'aurais mangée !

— Et maintenant ?...

— Je regrette de ne pas l'avoir fait.

Un Vaudois des plus laids, contant son Tour de France, Avouait que parfois il était sans argent. Et fort embarrassé pour solder sa dépense. Un sien cousin lui dit : « Vous mangiez cependant... Comment payiez-vous l'écot de la cuisine ? » — Moi, fit-il fièrement, moi je payais de mine.

M R... a — malgré lui — des amis à dîner. Au dessert, il leur dit :

— Avez-vous l'habitude de prendre du café ?

— Oui, répondent-ils tous.

— Eh bien ! je ne vous retiens pas, allez le prendre !

On lit dans le *Siècle* : Un épouvantable accident a eu lieu hier, boulevard Montparnasse. Le sieur P... s'est cassé la jambe. C'était un ouvrier en bronze.

Jugez un peu, si c'eût été un ouvrier en porcelaine,

Calino est installé depuis un mois à X...-sur-Mer, où personne ne lui écrit.

Chaque matin, le facteur passe devant sa porte et lui répond invariablement : « Pas de lettre ! »

Pris d'un accès de désespoir, le pauvre garçon finit par s'écrier :

— Il en a plein sa boîte !... Qu'est-ce que ça lui ferait de m'en donner une ?

Pudding aux pommes. — Choisissez de belles pommes, pelez-les, coupez-les en quatre, retirez soigneusement les pépins, mettez ensuite dans une casserole avec un peu d'eau et faites ramolir sur le feu. Ajoutez ensuite du sucre, un zeste de citron, deux ou trois jaunes d'œufs; mélangez bien, garnissez-en une tourtière et faites cuire à four doux.

Recette pour le cirage des chaussures jaunes :

On fait dissoudre 40 grammes de cire jaune dans 20 grammes d'essence de térébenthine; on ajoute ensuite 10 grammes d'huile de ricin et 40 grammes de vaseline.

D'autre part, on délaye dans 10 grammes d'huile de lin 15 grammes de curcuma pulvérisé.

On ajoute ce dernier mélange au premier, en remuant continuellement la mixture.

Passez le cirage obtenu sur le cuir en se servant d'un linge propre et sec.

Théâtre. — Dimanche 24 octobre, **Devant l'Ennemi**, drame en 5 actes et 6 tableaux, par Paul Charton. Cette belle pièce sera jouée dimanche pour la première fois en Suisse. L'action dramatique intense qui se déroule devant le spectateur, encadrée par les tableaux de la dernière guerre, la puissance d'évocation des décors, notamment le 2^e tableau, reconstitution exacte de la belle toile de A. de Neuville (*Combat sur la voie ferrée*) font de *Devant l'ennemi* une œuvre de grande envergure et de laquelle le chauvinisme est absolument banni. Aussi cette conception a-t-elle eu un succès considérable, à Paris, où elle fut jouée 300 fois, et, dans toutes les villes, elle retrouva ce succès ininterrompu.

Prochainement, Tournée Berny — *Madame Sans-Gêne*. — Dimanche 31, *L'ange de Minuit*, drame fantastique.

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET, LAUSANNE

Agendas de bureaux pour 1898.

VIENT DE PARAÎTRE :

Au bon vieux temps des diligences

Deux conférences données à Lausanne

par L. MONNET

avec couverture illustrée par R. LUGEON.

En vente au

bureau du CONTEUR VAUDOIS et chez tous les libraires

Prix : 1 fr. 50.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.